

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1912)

Heft: 2

Artikel: Echos d'un congrès : le travail à domicile : (suite et fin)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous nous efforçons maintenant de faire entrer le suffrage féminin dans la réforme électorale. L'Union nationale reçoit communication de centaines, je puis même dire sûrement de milliers, de lettres et de cartes postales, écrites par des électeurs à leur député en le conjurant de voter pour l'inclusion du vote des femmes dans la loi électorale. Les hommes se mettent à cette tâche avec ardeur et je ne puis assez dire le respect et la sympathie que les ouvriers manifestent pour nous. Des milliers d'hommes et de femmes signent aussi des cartes sur lesquelles sont écrits ces mots : « Je suis un partisan du suffrage féminin ». Ces cartes donnent à leur signataire le titre de membre officieux, et non de souscripteur de notre société. On a organisé des députations auprès des membres du Parlement, composées d'hommes (et de femmes) choisis parmi les habitants de leurs circonscriptions. M. Asquith et les chefs des quatre partis (en particulier M. Redmond du Parti irlandais) sont bombardés de nos réclamations, de celles du Labour Party, de celles de toute espèce de sociétés politiques ou sociales, les adjurant d'inclure les femmes dans la loi. On est fatigué, rien qu'en pensant à l'activité de notre mouvement, tant elle est immense !

Dans plusieurs villes, nous avons des magasins où l'on vend la littérature, les insignes, etc. du suffrage. Dans quelques-uns, on sert du thé, ce qui produit passablement d'argent pour la cause. La demande de littérature de propagande est constante, et nous sommes obligés de publier très souvent des feuilles volantes, des brochures, etc.

Personne n'a été surpris que la proposition de M. Snowden de donner aux femmes irlandaises le droit de vote ait échoué. Le parti irlandais ne pense qu'au « Home Rule » et n'a pas, par conséquent, voté cet amendement, craignant d'affaiblir le gouvernement actuel, qui est pour lui, en votant une proposition que M. Asquith et son parti désapprouvent. Mais le débat sur cette question a été le meilleur que nous ayons jamais eu ; et nous sentons toutes que les Irlandais ont porté préjudice à leur cause bien plus qu'à la nôtre. La plupart des gens sont certains que, grâce à tous les efforts dont j'ai parlé, il n'y aura pas de loi électorale sans que les femmes y soient comprises. Il est possible qu'il n'y ait pas du tout de réforme électorale ; nous le savons toutes, et il nous faut veiller et nous mettre à l'œuvre de toutes nos forces, mais nous le faisons avec des cœurs pleins d'espérance, car nous savons que nous approchons du but.

Isabella-O. Ford.

P. S. — Un groupe de femmes vient d'arriver à Londres, ayant fait le trajet à pied depuis Edimbourg (400 milles) et ayant organisé des assemblées dans les villes où elles s'arrêtaient. Un vaste « meeting » a eu lieu à Trafalgar Square, à Londres, samedi dernier, pour leur souhaiter la bienvenue.

COIN DU SUFFRAGE

(Suite)

Notre intention est de réunir sous cette rubrique, et indépendamment des articles de fond qui traiteront d'une manière générale la question du Suffrage féminin, tous les renseignements, toutes les nouvelles, — bonnes ou mauvaises ! — concernant le vote des femmes, afin que l'on sache immédiatement où trouver dans le Mouvement féministe l'indication dont on aurait besoin à cet égard. Nous avons pensé que, pour débiter, le mieux était de donner un aperçu de l'état de la question dans tous les pays, de faire une revue générale, à travers trois parties du monde, des droits que possèdent à l'heure actuelle les femmes, ainsi que des moyens de travail, et de l'organisation des diverses Sociétés suffragistes. Chacun pourra de cette façon, et à mesure que seront données des nouvelles, tenir ce tableau à jour.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les événements marchent si vite en Angleterre, qu'à peine notre dernier numéro était-il sous presse, des modifications importantes à ce que nous avions annoncé se produisaient déjà. D'abord l'amendement

de M. Snowden au *Home rule bill*, donnant le droit de vote aux femmes irlandaises che's de famille, a été repoussé à la Chambre des Communes par 314 voix contre 141. Puis, le journal *Votes for Women* a cessé d'être l'organe de la *Women Social and Political Union*, et ses éditeurs, Mr. et Mrs. Pethick Lawrence, le publient pour leur compte, soutenant toujours la politique militante, mais sur une autre base que Mrs. Pankhurst, le grand leader des suffragettes.

* * *

Notons encore que le parti socialiste suisse, réuni en congrès à Neuchâtel, du 8 au 10 novembre, avait mis à l'ordre du jour d'une de ses séances la question du suffrage féminin. Elle a été traitée, nous a dit un des assistants, avec la plus grande sympathie, et les résolutions votées ont toutes été favorables aux droits politiques de la femme.

* * *

Disons enfin que quatre Etats américains, l'Orégon, l'Arizona, le Kansas, et le Michigan, ont donné, le 5 novembre, le droit de vote aux femmes. Les Etats-Unis comptent donc, à l'heure actuelle, dix Etats « affranchis », selon l'expression consacrée. Notre prochain numéro donnera, d'ailleurs, plus de détails sur l'état de la question suffragiste aux Etats-Unis.

Australie. — L'ordre alphabétique, que nous avons adopté dans cette revue, nous vaut de rencontrer dès ses débuts l'exemple réconfortant d'un pays où les femmes ont le droit de vote. De 1893 à 1907, en effet, les six Etats australiens et la Nouvelle-Zélande ont successivement accordé le vote politique aux femmes — avec quelques restrictions toutefois, concernant l'éligibilité au Sénat de certains Etats. Il est pour nous précieux, et intéressant au plus haut degré, de savoir les résultats qu'a obtenus le suffrage féminin dans ces pays, et de pouvoir ainsi répondre par des faits aux objections, souvent toutes de sentiment, de nos adversaires. Or, de l'avis de ministres, de magistrats, de fonctionnaires, d'un évêque même, ces résultats ont été remarquables, tant au point de vue de la femme individuellement, qu'à celui de la famille, de la morale publique, et de l'Etat en général. Des lois excellentes ont été votées ou même déposées par des femmes, concernant les tribunaux pour enfants, les assistantes de police, l'égalité des salaires, les retraites ouvrières, le travail industriel des enfants, l'anti-alcoolisme, l'assistance publique, le code civil, le code pénal, etc., etc. L'étude attentive de ce qui se passe en Australie est à recommander à tous les adversaires loyaux du suffrage féminin.

Autriche. — Il est assez difficile d'exposer clairement l'état de la question du suffrage féminin dans un pays fait de provinces agglomérées, où s'enchevêtrent des droits historiques, des traditions locales, des privilèges d'Etats, et des idées beaucoup plus modernes de représentation nationale et de suffrage universel. Les femmes autrichiennes — nous ne parlons pas ici des Hongroises, qui méritent un paragraphe à part — ont dans quelques provinces un droit de suffrage parlementaire indirect ; en Bohême, elles possèdent l'électorat et l'éligibilité en matière municipale, et aux dernières élections partielles à la Diète de Bohême (juin 1912), une femme, Mme Vikova-Kunétička, a été élue députée par 1162 voix. Malheureusement, l'extension de ces progrès est gênée — ce qui semblerait paradoxal, si cela ne s'était déjà produit en France et en Angleterre — par les revendications en faveur du suffrage universel, qui tendent à enlever d'anciens droits à quelques femmes, pour donner un droit nouveau à tous les hommes. En effet, les partisans du suffrage universel faisant table rase de tous les antiques privilèges, et accordant les mêmes trois à tous, restreignent le sens de ce mot au sexe masculin, pour ne pas épouvanter leurs adversaires en augmentant considérablement le nombre des électeurs. C'est ainsi qu'un arrêté du Tribunal d'Empire vient tout récemment d'enlever aux maîtresses d'école l'électorat en matière municipale que leur reconnaissait la Constitution.

(A suivre.)

Echos d'un Congrès : Le Travail à domicile

(Suite et fin).

Le but de l'*Entr'aide* a été de relever les salaires sans augmenter les prix de vente, et cela, d'une part en supprimant les intermédiaires intéressés, d'autre part en faisant l'éducation sociale, soit de l'acheteur, soit de l'ouvrière. Malheureusement, ceci, ainsi que je le disais tout à l'heure, est une œuvre de

longue haleine et une cause de nombreuses désillusions, le client cherchant trop souvent uniquement le bon marché, le fatal bon marché, sans s'inquiéter des souffrances et des misères qui se cachent derrière les « occasions exceptionnelles ». C'est bien plutôt par intérêt commercial qu'il est venu à l'*Entr'aide*, parce qu'il y trouvait un travail soigné, des fournitures de premier ordre, à des prix égaux, ou même inférieurs à ceux d'autres magasins — un tour de force, pour le dire en passant, qu'a accompli la directrice ! Et d'autre part, quelle difficulté de donner à des ouvrières, « plus disposées que quiconque à l'individualisme, une formation sociale indispensable pour toute « action efficace ! » « Cependant, continue M^{me} Duchêne, un « premier pas est déjà fait ; certains éléments un peu troubles « de la première heure se sont éliminés d'eux-mêmes. L'ouvrière occasionnelle, l'ouvrière dégradée par l'excès de misère, « mère pour l'assistance parce qu'incapable d'aucun effort « durable pour travailler à son relèvement, s'écarte, tandis « qu'une élite se forme de femmes plus intelligentes dans leur « travail, plus actives d'esprit, plus compréhensives de l'idéal « poursuivi... Parmi celles-ci, quelques-unes ont déjà donné de « nombreuses preuves de leur dévouement à la tâche entreprise. « Le nombre des ouvrières a augmenté dans une notable proportion. Alors qu'au début l'*Entr'aide* ne donnait de l'ouvrage « qu'à une douzaine d'ouvrières à domicile ne fournissant pas « la journée entière de travail, nous en occupons maintenant « une cinquantaine dont 16 travaillent régulièrement dans nos « ateliers. » Dès le début, un minimum de salaire, assimilé à un salaire vital, a été fixé, comme barrière, mais très rapidement les salaires sont remontés du double au quintuple. De plus les conditions de travail ont été améliorées : jamais de veillées, journées de 9 heures, et bientôt de 8, participation aux profits, etc. Enfin, ce que je trouve le plus remarquable, l'*Entr'aide* réussit parfaitement au point de vue commercial : non seulement, elle vit par elle-même, sans secours ni subvention, mais le chiffre de ses affaires a triplé la seconde année et sextuplé la troisième ! Ceci est tout à fait encourageant, et il y a là un bel exemple à suivre pour celles qui s'en découvriront l'ardeur et la capacité.

La question sanitaire ne doit pas non plus être négligée, et c'est même celle qui devrait toucher le plus le public. On peut créer, on est compétent sur la question du salaire minimum peut reculer devant la difficulté de grouper des ouvrières travaillant à domicile, ou de créer une coopérative ; mais chacun est intéressé à ce que de la lingerie ne soit pas cousue dans un local où se trouvent des enfants atteints de scarlatine, à ce que des confitures ou des conserves ne soient pas confectionnées dans une cuisine qui sert de chambre à coucher à un tuberculeux, ni à ce que — exemple classique pour Genève, — les caramels ne soient pas enveloppés par de vieilles femmes malades qui les étalent sur leur lit, avant de donner le coup de pouce humide qui tortillera la papillote ! Aussi, voici les principales résolutions qui furent votées à cet égard en séance générale, après rapport motivé d'une section où avaient siégé, avec de nombreux docteurs, des représentants des consommateurs :

Protection des consommateurs. Quant aux consommateurs, on réclame dans leur intérêt :

a) L'interdiction de la fabrication et de la manipulation des denrées alimentaires et du tabac par le travail à domicile ;

b) La déclaration obligatoire des maladies contagieuses ;

c) La désinfection des vêtements et tissus confectionnés à

domicile en tous les cas, pour autant que ce sera possible, et des autres produits industriels en cas de maladie contagieuse de l'ouvrier à domicile, ou d'une personne faisant partie de son ménage ;

d) La destruction des marchandises, si cela est indispensable au point de vue hygiénique.

Suivent différentes dispositions, corollaires de celles-ci, sur l'inspection médicale officielle, si souvent combattue, et si difficile à organiser, et enfin cette résolution, propre à encourager les initiatives, généralement féminines, déjà prises dans ce sens :

En dehors des mesures spéciales en faveur des ouvriers à domicile, il importe, pour améliorer leur sort, de seconder toutes les initiatives propres à améliorer les conditions hygiéniques des populations, au point de vue des logements, d'une alimentation rationnelle, et de la lutte contre les fléaux sociaux, tels que l'alcoolisme, la tuberculose, l'ignorance, etc. Il faut répandre les notions d'hygiène dans toutes les écoles, et notamment dans les écoles professionnelles.

* * *

Le Congrès n'a pas discuté la question, qui se pose parfois, des conditions du travail à domicile dans les campagnes. En effet, le problème n'a pas, pour les habitants de vastes étendues rurales, où les communications sont difficiles, et où les occupations agricoles laissent à certaines époques de l'année de très longs loisirs, toute l'acuité qu'il présente pour cette misérable population des villes vivant et travaillant, dans l'ombre et dans la fièvre, pour des industries capitalistes. C'est ce qui a mis en lumière le rapport du délégué russe, M. de Reinké :

D'après les recherches des dernières années, a-t-il dit, il existe en Russie, actuellement, plus de trois cent trente articles différents fabriqués à domicile : d'abord, tous les ustensiles de ménage pour paysans, les instruments aratoires, et une foule de choses se rapportant à l'ameublement. Si l'agriculteur ne sait pas se confectionner lui-même tout ce qui lui est nécessaire, c'est l'ouvrier à domicile qui lui vient en aide dans les cas les plus nombreux. Et cet ouvrier est souvent en même temps agriculteur lui-même. Les longs mois d'hiver, ne lui permettant pas de travailler la terre, lui donnent la possibilité d'utiliser cette morte-saison pour s'adonner à un travail à demeure. Mais il y a aussi des objets demandés par la ville qui sont confectionnés par ces mêmes ouvriers ; ainsi, un nombre immense d'objets en bois, tels que meubles, chariots, voitures, traîneaux, châssis, accessoires pour la tonnellerie et la vannerie, jouets d'enfants, etc., etc. ; puis des objets de matières très différentes, des cadenas, des couteaux et des fourchettes, des ciseaux, des chaînes, un nombre assez divers d'instruments pour le jardinage, des tissus, des fourrures, de la poterie, etc., etc.

Les ouvriers à domicile excellent encore dans la confection d'un grand nombre d'objets d'art décoratif, par exemple, des consoles, des étagères, des bahuts sculptés et ornés de dessins et de peintures fraîches et naïves, si appréciées par les connaisseurs de l'art populaire primitif. Ici la concurrence de la fabrique est absolument impossible. Puis, viennent les dentelles, les broderies, les piqûres, les objets en mosaïque de pierres, de bois et de cuir, de bijoux de toutes espèces et les bibelots en os de mammoth, en écaille et en corne.

Rien d'étonnant que, d'après les calculs approximatifs, le débit de l'industrie à domicile en Russie s'élève à plus de 2 milliards de roubles par an !

Pour nous, cette question du travail à domicile dans les campagnes est spécialement intéressante, parce qu'elle se rattache à ces tentatives pour créer un art et une industrie domestiques qui ont été faites dans quelques villages de la Suisse romande, et qu'il faut, pour les juger en toute équité, considérer à un triple point de vue artistique, économique et social. Aussi ne pouvons-nous prétendre aujourd'hui qu'à les mentionner en passant.

Que l'on ne se figure pas maintenant que nous ayons épuisé dans cet article la substance de tout ce qui s'est dit, lu ou décidé, au Congrès du Travail à domicile. La question est trop complexe, et la matière trop riche. Et notre but était simplement de donner à quelques-uns de nos lecteurs le désir de l'étudier après nous, et mieux que nous.

E. GD.

P.-S. On nous demande souvent d'indiquer des titres de livres sur le Travail à domicile, sans se douter combien incroyablement vaste est déjà la bibliographie de ce sujet! Aussi, nous bornons-nous, ici, à citer quelques ouvrages généraux qui, tout en traitant la question d'une manière scientifique et documentée, la présentent sans sécheresse, et sont facilement accessibles à tous. Par exemple: *La Lutte contre le Sweating-System*, par l'abbé Mény; *Le Travail à bon marché*, par le même; *Les Ouvrières de l'Aiguille*, par Ch. Benoist; *Salaires et Misères de femmes*, par le Comte d'Haussonville; *Celles qui travaillent à domicile* par le même (*Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} février 1909); *L'Ouvrière en France*, par C. Milhaud; *La Confection à domicile dans la ville de Rouen... et ailleurs!* par Wilfred Monod; *La Fixation légale des Salaires*, par R. Broda; *La Lutte contre le Sweating System*, par P. Boyaval, etc., etc., etc. La collection des *Bulletins des Ligues sociales d'Acheteurs* et le *Compte-rendu de la Conférence de Genève* contiennent aussi une série d'articles précieux à consulter. Enfin, mentionnons encore, dans un autre genre, mais avec une documentation très sérieuse à sa base, le dernier roman de notre collaboratrice, M^{me} L. Compain: *La Vie tragique de Geneviève*.

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses :

*Son but et ses moyens d'action*¹

Il est difficile d'exposer en peu de mots ce qu'est l'Alliance nationale parce qu'elle n'a pas, comme la plupart des associations, de but concret et défini. Elle représente une idée, et ses actes sont bien plutôt un moyen d'arriver à un but qu'un but en lui-même. De là, comme de sa composition même, résulte quelque chose d'imprécis, de changeant, un état de « devenir » en quelque sorte, qui ne peut demeurer fidèle à lui-même que sur le terrain des principes. Et tout ceci crée un ensemble qu'il faut envisager d'un peu loin et dans un cadre plus étendu.

De même que la feuille appartient à la branche, l'Alliance nationale fait corps avec ce grand mouvement qui, sous le nom « d'émancipation féminine », s'est répandu dans le monde entier, déterminant dans la plupart des pays civilisés la formation de grandes associations nationales, semblables à la nôtre, et représentant les intérêts féminins. Et ce mouvement féministe lui-même n'est qu'un rameau jeune de l'arbre antique, dont les branches couvrent le monde, et que nous appellerons l'évolution de l'esprit humain. Les branches maîtresses de cet arbre sont les grandes religions; ses rameaux, toutes les conceptions de la vie, des lois, des mœurs, auxquelles ces religions ont donné naissance; ses pousses nouvelles, enfin, tous les efforts, toutes les espérances, du temps présent. C'est donc, pour continuer cette comparaison, dans les profondeurs de l'esprit humain qu'il nous faut chercher la racine du féminisme. En effet, nous ne pouvons pas voir en lui le simple résultat du besoin de domination de quelques femmes isolées, désireuses d'échapper à leurs devoirs naturels. Non: il est bien plutôt, d'une part, la conséquence du développement de la pensée humaine au cours des siècles, sous l'influence du christianisme, et, d'autre part, le

contre-coup des transformations économiques amenées par notre période de machinisme intense. Car il y a pour l'humanité, comme pour l'individu, des périodes de crise, où tout ce qui s'était lentement accumulé au cours des siècles, jaillit subitement au dehors et prépare une phase nouvelle. De fortes poussées de volonté se manifestent alors dans la population, et celle-ci marche au progrès, entraînant à sa suite les idées antiques qui nous étaient chères. C'est à ces impulsions irrésistibles qu'appartiennent le socialisme et le féminisme. Tous deux contiennent en germe la réalisation de la grande idée, apparue dans le monde il y a 2000 ans bientôt, et restée dès lors à l'état d'idéal non encore atteint. Fondés sur la conscience de la valeur de la personnalité humaine, entraînés par la force irrésistible qui pousse l'homme à développer toutes les puissances latentes de son âme, ils veulent tous deux transformer en action libératrice le commandement de l'amour du prochain et de l'amour de la justice. Et pas plus l'un que l'autre, ils n'échappent au danger de voir leur nature, leurs aspirations, mal comprises ou mal interprétées. En effet, il est parfois difficile, de nos jours, de discerner, sous les exagérations et les excès des manifestations des « suffragettes » anglaises par exemple, ou derrière la tyrannie d'un certain syndicalisme, le noble idéal qui s'y cache. Cependant l'histoire démontre que tous les mouvements puissants, générateurs de progrès, ont été accompagnés de manifestations semblables, qu'expliquent soit l'opposition violente à laquelle se heurte toute idée nouvelle, soit les déformations que subissent parfois les plus nobles pensées. Mais, plus peut-être que le socialisme, le féminisme commence à sortir de la période tumultueuse des débuts, et il se produit à son égard un revirement graduel de l'opinion qui permet d'augurer qu'avec le temps ses adversaires les plus opiniâtres déposeront les armes.

☞ Ceux qui, comme moi, ont eu le privilège, le printemps dernier, d'assister à Berlin au Congrès des Femmes allemandes ont pu se convaincre que le principal reproche que l'on adresse aux féministes — celui d'éloigner la femme de sa maison et des devoirs que lui a assignés la nature — n'a plus de raison d'être, au moins quant à l'Allemagne. La vocation d'épouse et de mère y a été mise en valeur, et on a beaucoup insisté sur l'utilité des qualités essentiellement féminines, par opposition à certaines tendances extrêmes visant à l'abolition de toutes les différences fondamentales entre les sexes. Ce n'est pas le féminisme qui a arraché la femme au foyer et à la famille: c'est la lutte pour la vie qui l'en a chassée, et le féminisme, ayant constaté cet état de choses, n'a fait qu'en tirer des conclusions, alors que d'autres se contentaient de se plaindre de ce que les temps étaient changés, sans s'efforcer de mettre les faits en harmonie avec les conditions nouvelles de l'existence. Notre époque en effet est une période chaotique, où s'effondrent les vieilles coutumes, tandis que la vie nouvelle attend encore son épanouissement, et toutes les bonnes volontés doivent se mettre à l'œuvre pour trouver leur vraie solution aux problèmes économiques, sociaux ou religieux, qui se posent de toutes parts.

Ce que le mouvement féminin envisage comme sa tâche spéciale dans ce conflit est expressément indiqué par son titre même. Les femmes doivent se mouvoir, se mouvoir en harmonie avec le rythme de leur époque, au lieu de s'immobiliser, dans un monde entièrement transformé, à la place où se tenaient leurs mères et leurs grand-mères. Se mouvoir, agir, non pas avec le but de satisfaire leurs désirs d'orgueil ou de vanité, ni de donner libre carrière à leurs penchants égoïstes, — ainsi qu'on se le figure trop souvent, et comme hélas! c'est trop

¹ Conférence faite à Lucerne à l'occasion de la XIII^e Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. (*Reproduction interdite.*)